



COFIPRA

PRÈS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date
06/12/2025

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

V1

Tel : 07 666 111 80 - Site internet : www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Programme de formation

« Formation réglementaire DDA 15h »

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Public visé

L'obligation de formation continue concerne toute personne exerçant l'activité de **distribution** de contrats d'assurances, soit :

- Les courtiers d'assurance et de réassurance ;
- Les agents généraux d'assurance ;
- Les mandataires d'assurance ;
- Les mandataires d'intermédiaires d'assurance ;
- Les salariés d'une entreprise d'assurance ou de réassurance effectuant des activités de distribution ;
- Les salariés d'intermédiaire en assurance.

Il est à noter que les intermédiaires à titre accessoire ne sont pas concernés par l'obligation de formation.

Prérequis

Aucun niveau spécifique n'est requis à l'entrée en formation.

Pour suivre cette formation, le stagiaire doit disposer de :

- Un ordinateur,
- Un navigateur internet récent tels que Chrome, I.E 10, Firefox,
- Un accès à un réseau internet à haut débit.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura actualisé ses compétences générales et spécifiques au poste qu'il occupe, à la nature des produits qu'il distribue et aux modes de distribution auxquels il recourt, conformément à la directive sur la distribution d'assurance (DDA).

Ainsi, cette formation permettra au stagiaire de respecter l'obligation réglementaire de formation continue d'une durée de 15 heures dont le programme est fixé par l'arrêté du 26 septembre 2018.

Compétences visées

1. COMPETENCES PROFESSIONNELLES GENERALES

A. Appréhender l'activité et l'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions au regard des fonctions exercées :

- Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur ;
- Appréhender les différents acteurs de la distribution d'assurances ;
- Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, ainsi que le dispositif de médiation ;
- Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales, et leurs impacts sur la distribution d'assurances ;
- Tirer les conséquences de ces évolutions sur son activité en matière de distribution d'assurances.

B. Maîtriser la relation client :

- Maîtriser l'information sur les produits présentés au client ;
- Appréhender l'ensemble des composantes de la situation du client ;
- Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée ;
- Maîtriser le processus de la recommandation personnalisée ;
- Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées, et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client ;
- Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat.

C. Mettre en œuvre les mesures de prévention et de conformité :

- Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et de lutte contre la corruption ;
- Appliquer les règles déontologiques.

2. COMPETENCES PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES A LA NATURE DES PRODUITS DISTRIBUES

A. Assurance dommages aux biens et responsabilités

- Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents ;
- Comprendre les règles spécifiques applicables notamment celles relatives à la protection de la clientèle.

3. COMPETENCES PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES A CERTAINS MODES DE DISTRIBUTION

- Maîtriser les spécificités et les règles applicables au démarchage ;
- Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance ;
- Maîtriser les techniques et les outils permettant de gérer les différentes étapes de la relation client à distance.

CONTENU DE FORMATION EN E LEARNING

Les assurances de personnes – Le plan d'épargne salariale..... 15h

Les assurances IARD - Le plan d'épargne salariale15h

Le RGPD - L'assurance emprunteur15h

Les médias sociaux - Les assurances IARD 15h

Techniques de vente - Le plan d'épargne salariale 15h

Techniques de vente - Prévention et conformité 15h

Techniques de vente - Les médias sociaux 15h

Les assurances de personnes - Les médias sociaux 15h

Les assurances IARD - Prévention et conformité 15h

Les assurances de personnes - Prévention et conformité 15h

**L'environnement de la distribution d'assurances
et ses évolutions - Le plan d'épargne salariale 15h**

**L'environnement de la distribution d'assurances
et ses évolutions - Prévention et conformité 15h**

**L'environnement de la distribution d'assurances
et ses évolutions - Les médias sociaux15h**

**L'assurance vie et l'épargne retraite
- L'assurance emprunteur 15h**

CONTENU DE FORMATION OPTIONNEL EN E LEARNING

MODULE 1 – STRATEGIE D’IMPLEMENTATION DE L’IA GENERATIVE SUR LE POSTE DE TRAVAIL

DUREE : 2H30 DE VIDEO (INCLUANT DE LA MISE EN PRATIQUE)

OBJECTIF :

DEFINIR LA STRATEGIE D’IMPLEMENTATION DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GENERATIVE EN FONCTION DU

CONTEXTE PROFESSIONNEL ET DES OUTILS EXISTANTS D’IA GENERATIVE (CHATGPT, GOOGLE GEMINI, ADOBE

FIREFLY, MICROSOFT COPILOT), EN IDENTIFIANT LES OPTIMISATIONS ENVISAGEABLES, AFIN D’EN DEGAGER UN

PLAN STRATEGIQUE D’INTEGRATION ET D’INSTALLATION DES OUTILS D’IA GENERATIVE SUR LE POSTE DE TRAVAIL.

CONTENUS :

- DÉFINITIONS : IA, IA GÉNÉRATIVE, MACHINE LEARNING, LLM → VIDÉO 15 MIN
- PANORAMA DES OUTILS ET CAS D’USAGES SELON LES METIERS → VIDEO 90 MIN
- ENJEUX : PRODUCTIVITE, TRANSFORMATION, ACCESSIBILITE, ETHIQUE → VIDEO 15 MIN
- DIAGNOSTIC AUTOMATISE DU POSTE DE TRAVAIL (GRILLE + OUTIL INTERACTIF) → VIDEO 15 MIN
- ÉLABORATION D’UN PLAN D’INTEGRATION IA (PHASES, RESSOURCES, INDICATEURS) → VIDEO 15 MIN

MODULE 2 – PROMPT ENGINEERING

DUREE : 5H (DONT 3H30 DE VIDEOS + 1H30 CAS PRATIQUE)

OBJECTIF :

UTILISER DE MANIERE OPTIMALE LES OUTILS D’IA GENERATIVE EN VUE DE CREER DES CONTENUS REDACTIONNELS ET VISUELS ADAPTES A LA DEMANDE INITIALE, ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION

DE HANDICAP ET EVITANT TOUT RISQUE DE VIOLATION DE LA CONFIDENTIALITE DES DONNEES DANS UN

CONTEXTE PROFESSIONNEL.

CONTENUS :

- PRINCIPES DU “PROMPT ENGINEERING” : STRUCTURE, CONTEXTE, TONALITE → VIDEO 30 MIN
- TECHNIQUES AVANCEES (ROLES, ITERATIONS, VARIABLES, REFORMULATIONS) → VIDEO 30 MIN
- BONNES PRATIQUES SELON LES OUTILS (CHATGPT, COPILOT, FIREFLY...) → VIDEO 60 MIN
- ÉTUDES DE CAS METIERS (COMMUNICATION, RH, MARKETING) → VIDEO 60 MIN
- AUTO-EVALUATION ET GRILLE DE FEEDBACK AUTOMATISEE → VIDEO 30 MIN

ACTIVITES PRATIQUES :

- SIMULATEUR DE PROMPTS (AVEC REPONSES IA SIMULEES) → VIDEO 30 MIN
- ATELIER DE REFORMULATION DE PROMPTS SELON 3 METIERS → VIDEO 30 MIN
- AUTO-CORRECTION A PARTIR D’UNE GRILLE DE CRITERES QUALITE → VIDEO 30 MIN

MODULE 3 – CREATION DE CONTENUS IA

DUREE : 4H30 (DONT 2H30 VIDEOS + 2H DE CAS PRATIQUE)

OBJECTIF :

CREER DES CONTENUS REDACTIONNELS ET VISUELS VIA IA ADAPTES A LA DEMANDE INITIALE ET AU CONTEXTE

PROFESSIONNEL

CONTENUS :

- **CREATION DE TEXTES PROFESSIONNELS (EMAILS, RAPPORTS, ARTICLES...) → VIDEO 90 MIN**
- **GENERATION DE VISUELS IA (AFFICHES, VISUELS RESEAUX SOCIAUX) → VIDEO 60 MIN**
- **ADAPTATION DU TON, DU FORMAT ET DU MEDIA → VIDEO 30 MIN**
- **ASSURANCE QUALITE ET REVISION COLLABORATIVE → VIDEO 30 MIN**

ACTIVITES PRATIQUES :

- **ATELIER “BRIEF IA → CONTENU PRODUIT → AMELIORATION PAR ITERATION” → VIDEO 60 MIN**
- **CREATION D’UN VISUEL IA ET JUSTIFICATION DU CHOIX DE PROMPT → VIDEO 60 MIN**

MODULE 4 – CONFIDENTIALITE, ACCESSIBILITE ET INCLUSION

DUREE : 4H (2H DE VIDEO + 2H DE CAS PRATIQUE)

OBJECTIF :

GARANTIR LA CONFIDENTIALITE ET L’ACCESSIBILITE DES PRODUCTIONS IA DANS UN CADRE PROFESSIONNEL,

SELON LES NORMES RGPD ET RGAA

CONTENUS :

- **CONFIDENTIALITE, RGPD ET BONNES PRATIQUES DE DONNEES → VIDEO 30 MIN**
- **REDACTION INCLUSIVE ET ACCESSIBILITE NUMERIQUE (VISUELLE, COGNITIVE, AUDITIVE) → VIDEO 30**

MIN

- **NORMES RGAA ET TEXTES FALC (FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE) → VIDEO 60 MIN**

ACTIVITES PRATIQUES :

- **ATELIER “CREER UN VISUEL ACCESSIBLE + TEXTE ALT” → VIDEO 30 MIN**
- **EXERCICE : REFORMULATION D’UN TEXTE EN VERSION FALC → VIDEO 30 MIN**
- **QUIZ RGAA / ACCESSIBILITE → VIDEO 30 MIN**
- **TELECHARGEMENT : CHECKLIST ACCESSIBILITE RGAA → VIDEO 30 MIN**

MODULE 5 – OPTIMISATION ET ADAPTATION DES CONTENUS IA

DUREE : 3H30 (2H30 VIDEO + 1H CAS PRATIQUE)

OBJECTIF :

ADAPTER ET OPTIMISER LES CONTENUS GENERES PAR IA SELON LES CANAUX, LES CIBLES ET LES OBJECTIFS DE

COMMUNICATION

CONTENUS :

- **REECRITURE SELON LE CONTEXTE (FICHE PRODUIT, POST LINKEDIN, EMAIL, SCRIPT VIDEO) → VIDEO 60 MIN**
- **ÉVALUATION DE LA PERTINENCE D’UN TEXTE GENRE (COHERENCE, IMPACT, TON) → VIDEO 60 MIN**

- COMPARAISON DE VARIANTES IA ET CHOIX DU MEILLEUR RENDU → VIDEO 30 MIN

ACTIVITES PRATIQUES :

- ATELIER “COMPARER 2 TEXTES IA ET JUSTIFIER LE CHOIX” → VIDEO 30 MIN
- QUIZ DE VALIDATION “CONTENU LE PLUS EFFICACE” → VIDEO 30 MIN

MODULE 6 – ÉTHIQUE, RGPD, IA ACT ET VEILLE REGLEMENTAIRE

DUREE : 3H30 (2H VIDEO + 1H30 CAS PRATIQUE)

OBJECTIF :

ÉVALUER ET SOLUTIONNER LES PROBLEMATIQUES ETHIQUES ET REGLEMENTAIRES LIEES A L'UTILISATION

D'OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GENERATIVE AFIN DE CREER DES CONTENUS RESPECTANT LE CADRE DE

L'IA ACT ET LE RGPD

CONTENUS :

- CADRE EUROPEEN : IA ACT (NIVEAUX DE RISQUE, OBLIGATIONS) → VIDEO 30 MIN
- RGPD APPLIQUE A L'USAGE DE L'IA GENERATIVE → VIDEO 30 MIN
- BIAIS, PLAGIAT, PROPRIETE INTELLECTUELLE, DEEP-FAKES → VIDEO 30 MIN
- OUTILS DE VEILLE (GOOGLE ALERTES, FEEDLY, NEWSLETTERS IA) → VIDEO 30 MIN

ACTIVITES PRATIQUES :

- CARTE MENTALE INTERACTIVE SUR LES 4 NIVEAUX DE RISQUE IA ACT → VIDEO 30 MIN
- MINI-JEU “CHOISIR L'ACTION CONFORME RGPD” → VIDEO 30 MIN
- TUTORIEL PRATIQUE : CREER SA VEILLE IA / REGLEMENTAIRE

EN VISIO OU PRESENTIEL

Modalités d'organisation

ACCÈS À LA FORMATION

La durée de la formation est fixée à 150 heures de e learning à réaliser dans l'année calendaire, avec 15 heures de e learning choisis parmi ceux qui sont validés DDA pour validation du quizz finale et remise de l'attestation. Elle est intégralement dispensée à distance en e-learning. Pour un apprentissage à votre rythme, vous bénéficiez d'un accès libre d'une durée d'un an, 24h/24 et 7jrs/7. Aussi, vous aurez accès aux mises à jour.

DELAI D'ACCES

- Financement personnel : Accès immédiat
- Financement OPCO : Accès à réception de l'accord de prise en charge

MOYEN D'ENCADREMENT

Cette formation est asynchrone. Un tuteur suit votre progression tout au long du parcours. Il répond à toutes vos questions via un groupe de discussion dédié à cette formation regroupant la communauté d'apprenants. Aussi, il est votre interlocuteur pour toute demande d'ordre technique, administrative et commerciale.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour un apprentissage réussi, notre formation est composée de cours théoriques, de quiz ainsi que d'études de cas. Aussi, chaque leçon se termine par une synthèse contenant l'essentiel des informations à retenir.

MOYEN TECHNIQUE

La formation est dispensée via notre plateforme de formation en ligne.

MODALITÉ DE SUIVI

Afin d'évaluer votre progression et de valider vos connaissances, vous devrez répondre à un quiz à la fin de chaque leçon.

ACCESSIBILITE

- Locaux : Cette formation est intégralement dispensée en ligne ;
- Plateforme LMS : Les fonctionnalités et les contenus sont adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux personnes ayant un handicap auditif. Les vidéos peuvent être visionnées en activant les sous-titres.

Pour toute autre personne en situation de handicap, un référent est à votre disposition par téléphone ou via le formulaire de contact afin de s'assurer que cette formation peut être adaptée à vos besoins spécifiques. Aussi, vous avez la possibilité de mentionner votre situation dans la rubrique "NOTE" lors de votre commande.

Si cela est nécessaire, nous nous appuierons sur notre réseau de partenaires handicap pour vous proposer un accompagnement personnalisé et adapté.

Modalités d'évaluation

Les compétences acquises font l'objet d'un contrôle à l'issue du stage. Il s'agit d'un examen final qui prend la forme d'un quiz.

Validation

À l'issue de la formation, il sera délivré au stagiaire :

- L'attestation de formation DDA,
- L'attestation de contrôle des compétences acquises.

Indicateurs de résultats complémentaires

- Taux d'interruption – Commencée mais non terminée : 0%
- Taux d'abandon – Non commencée : 0%

Vos attentes et vos besoins

Afin d'échanger sur vos attentes et vos besoins avant l'entrée en formation, vous avez la possibilité de demander un rdv téléphonique avec le responsable pédagogique. Cette analyse nous permettra de personnaliser la formation afin qu'elle soit adaptée aux objectifs de chacune des parties.